

Election à deux candidats

Courtepin » La commune fusionnée de Courtepin est entrée officiellement en vigueur il y a quelques jours, mais les citoyens de l'ancienne commune du même nom devront déjà se rendre aux urnes le 12 février pour élire un nouveau conseiller communal. Deux candidats ont fait part de leur volonté de succéder à l'ancien syndic, Jean-Claude Hayoz. Il s'agit d'Arind Krasniqi de Courtepin et de Hans-Peter Jöhr de Courtaman.

Jean-Claude Hayoz avait annoncé sa démission du nouvel exécutif au début du mois dernier, avec effet au 31 décembre. Sur les sept sièges du Conseil communal de Courtepin, quatre sont dévolus à l'ancienne commune du même nom. » FN/ARM

Les gardiens de la tradition

Grenadiers. Le Contingent des grenadiers fribourgeois, la garde d'honneur officielle des autorités supérieures du canton de Fribourg, a tenu son célèbre apéritif des Rois, hier soir à Forum Fribourg, à Granges-Paccot. Une salve d'allocutions a été tirée par le président du Grand Conseil Bruno Boschung, le président du gouvernement Maurice Ropraz ainsi que par le syndic de la ville de Fribourg Thierry Steiert. Mais la vraie vedette de la soirée n'en est pas moins restée l'Épiphanie. Une tradition saluée notamment par Monseigneur Alain de Raemy, évêque auxiliaire du diocèse de Lausanne, Genève et Fribourg. OW/Vincent Murith



Une patinoire à la place des Ormeaux

Fribourg » La ville de Fribourg souhaite transformer la place des Ormeaux en patinoire entre la mi-février et la mi-mars. L'installation provisoire remplacerait celle qui prenait d'ordinaire ses aises sur le «Bletz», l'espace situé sur la terrasse surplombant les Arcades. Elle fait l'objet d'une demande d'autorisation publiée hier dans la *Feuille officielle*.

Selon Pierre Gisler, chef des sports de la ville de Fribourg, cette initiative s'inscrit dans le contexte de la revitalisation du quartier du Bourg. L'installation de la patinoire provisoire nécessiterait la suppression temporaire des 20 places de parc existant actuellement à la place des Ormeaux. » FN/MRZ

Le Conseil communal fribourgeois s'excuse pour les problèmes survenus lors des festivités du 1^{er} Août

Il n'y aura plus d'«incendie» en 2017

« MARC-ROLAND ZOELLIG

Fribourg » L'affaire a agité l'été 2016 en Basse-Ville de Fribourg: la fête du 1^{er} Août organisée en hommage à Jean Tinguely ne s'est pas tout à fait déroulée comme l'avaient prévu les spectateurs, accourus en grand nombre aux Grandes-Rames. Normal, c'était une surprise concoctée par l'artiste Olivier Suter et son équipe. D'abord victime de son succès – stands de restauration débordés, difficultés pour trouver une place «avec vue» –, la manifestation avait pris un tour préoccupant lors du spectacle pyrotechnique, puis de la mise à feu du décor spécialement édifié pour l'occasion, une construction en bois et en métal de trois étages et huit mètres de haut.

Ce devait être le point culminant de ces festivités devisées à 45 000 francs, dont 35 000 à la charge de la ville de Fribourg. Mais ce brasier assez peu écologique (des câbles et même un *beamer* sont partis en fumée) allumé très près du public a provoqué l'inquiétude d'une partie des curieux. De même que les tonneaux remplis de bûches enflammées disséminés dans l'espace où se massait la foule. Dans la réponse écrite qu'il a adressée le 22 décembre à un particulier l'ayant interpellé à ce sujet, le Conseil communal de Fribourg reconnaît que le déroulement de la fête a suscité «d'importantes préoccupations, tant de la part de la police que des pompiers».

«Les surprises, c'est seulement pour le public. Pas pour les autorités»

Pierre-Olivier Nobs

Ce courrier portant la signature du syndic Thierry Steiert mentionne aussi que «des rapports mettent en évidence des lacunes sécuritaires et le manque de professionnalisme de l'organisation». Il ajoute que lors d'une séance de débriefing organisée le 7 novembre 2016, Olivier Suter a «admis sa responsabilité par rapport aux matériaux brûlés dans le concept» et reconnu n'avoir pas mis les autorités au courant afin de préserver l'effet de surprise.

L'artificier français engagé pour l'occasion n'avait, qui plus est, pas de licence pour importer des feux d'artifice. L'homme a donc dû travailler avec du



45 000

En francs, le coût des festivités, dont 35 000 à la charge de la ville de Fribourg

matériel local et il a fallu lui adjoindre en catastrophe un artificier suisse. «Des manquements concernant la sécurité lors de la mise à feu du feu d'artifice ont été constatés», admet le Conseil communal. «Enfin, un manque de communication entre les différents services de la ville de Fribourg a entraîné des problèmes d'ordre organisationnel et sécuritaire.» La missive se conclut sur des regrets et une promesse: cela ne se reproduira plus.

«Désastre écologique»

Le récipiendaire de cette lettre contrite n'est pas un inconnu. Roland Julmy, ancien président de l'Association de défense des intérêts du quartier de la Neuveville, avait contacté le Service de l'environnement (SEn) puis s'était fendu d'un courrier des lecteurs paru dans ces pages le 30 août 2016. Il y déplorait notamment un «désastre écologique» et les problèmes de sécurité constatés lors de la partie pyrotechnique de la manifestation. Il avait ensuite adressé une missive du même tonneau au Conseil communal.

Il se dit aujourd'hui satisfait de la réponse qu'il a obtenue. «Ce qui m'avait vraiment choqué, c'est ce que j'appelle l'incendie – et non le feu – du 1^{er} Août», grince Roland Julmy. Et de déplorer, photos de bennes remplies de déchets carbonisés à l'appui, le caractère dangereux et peu respectueux de l'environnement de la manifestation.

«Plus de surprises»

Chef de la police locale, le conseiller communal Pierre-Olivier Nobs confesse avoir tiré les leçons de cette expérience, qui s'est heureusement terminée sans accident: «Jamais plus je ne donnerai l'accord d'utiliser l'espace public à un organisateur de manifestation sans connaître exactement le contenu de celle-ci.» Il ajoute respecter la liberté artistique et constate avec joie que ce 1^{er} Août 2016 a montré que Jean Tinguely était devenu – malheureusement post mortem – prophète en son pays. «Mais les surprises, c'est seulement pour le public. Pas pour les autorités.»

Le préfet de la Sarine Carl-Alex Ridoré, que l'on a connu plus intransigeant avec les organisateurs du bûcher du Rababou bolze, affirme qu'il analysera les événements de l'été dernier. «Les manifestations courantes comme le 1^{er} Août sont gérées par la ville», ajoute-t-il. «La préfecture donne certes des directives en matière de sécurité, mais n'intervient qu'en cas de problématique particulière. En l'occurrence, je n'ai pas reçu, en amont, d'informations me signalant qu'une telle intervention était nécessaire.» »

Aux Grandes-Rames, les festivités du 1^{er} Août s'étaient conclues par la mise à feu du décor du spectacle conçu en hommage à Jean Tinguely. Charly Rappo-Archives